**Cours n° 07: Les procédés de formation du lexique :**

* **La dérivation**
* **La dérivation**

**Définition :** la dérivation est un procédé qui consiste à partir d’un mot de base appelé radical, de construire nouveau mot soit par addition, soit par suppression ou par remplacement d’éléments appelés préfixes ou suffixes.

Les préfixes et les suffixes viennent s’ajouter à un mot de base appelé radical et les mots nouveaux ainsi créés sont appelés des dérivés.

 Déchargement > dé+charge+ment

*Préfixe+ radical+ suffixe*

On parle des mots de la même famille tous les mots formés sur le même radical. Cependant le radical ne se présente pas toujours sous la même forme

Acheter/ achat ; été > estival ; dimanche > dominical ; cœur > cordial ; siècle

>séculaire.

C’est ce qu’on appelle la famille étymologique.

La famille lexicale d’un mot est formée de l’ensemble des mots apparentés par le sens ou par la forme.

* 1. **La dérivation affixale** : elle se fait par l’adjonction d’affixes.
		1. **La dérivation préfixale** : Elle se fait exclusivement par l’ajout d’un préfixe à une base. Le préfixe est un affixe qui se place devant la base.

*Défaire > dé+faire ; export> ex+port ; inédit > in+édit*.

* + 1. **La dérivation suffixale** : Elle se fait par l’ajout d’un suffixe à une base. Le suffixe est un affixe qui se place à la fin d’une base.

*Sabotier > sabot + ier ; buvable > buv+able ; enseignement > enseign+ement*

La particularité d’un suffixe par rapport à un préfixe est de changer souvent la catégorie grammaticale de la base. Le préfixe agit sur le sens de la base (mot complet servant de base de dérivation à un autre mot. Il ne se confond pas avec le radical qui est un morphème). Le préfixe est un ajout sémantique au sens de la base, qui le modifie périphériquement ; le suffixe permet la catégorisation grammaticale du mot, sans modifier le sens de la base.

* + 1. **La dérivation multiple** : Celle-ci se fait par l’ajout de préfixes et de suffixes à une base. Elle se distingue des deux premiers types par le fait qu’avec l’un ou l’autre, il y a adjonction d’un seul suffixe ou d’un seul préfixe, mais avec celle- ci, il y a l’ajout de l’un et de l’autre, mais pas simultanément. La pertinence de ce type n’est pas facilement démontrable parce que c’est le premier type ou le deuxième qui précède et l’autre suit. Pourtant, dans une perspective synchronique et sans recours à un dictionnaire étymologique, l’analyse n’est pas aisée.

*Exportation* *=ex+port+ation ;* *désenchantement* *=* *dés+en+* *chant+* *ement ; anticonstitutionnel= anti+constitu+tion+ el*

* + 1. **La dérivation parasynthétique** : bien que plusieurs linguistes émettent des doutes sur la pertinence d’une telle classification, nous le citons ici parce que nous avons, dans notre corpus, des cas pareils. La dérivation parasynthétique, à la différence de la dérivation multiple, se fait par l’adjonction simultanée d’un suffixe et d’un préfixe. Donc, la suppression du suffixe ou du préfixe aboutit à une forme non attestée dans la langue.

Encolure  en+col+ure (encabler° / cablure°) Empoisonner  em+poison+er (empoison°/poisonner°) Encoignure  en+coign+ure (encoin°/coignure°)

* 1. **La dérivation non-affixale** : Elle se fait soit par suppression d’un suffixe ou par recatégorisation.
		1. **La dérivation régressive :** Elle se fait par la suppression d’un suffixe à partir d’une base. *Jeter* donne *jet* par suppression de l’élément –*er*.

La tendance théorique actuelle est à ne pas mettre les flexions (marques de genre, nombre, désinences verbales et cas des déclinaisons) dans le même groupe que les préfixes et suffixes, dans la mesure où les premières sont variables et les seconds sont constants.

Porter  port ; chanterchant ; demeurer demeure.

* + 1. **La dérivation impropre :** Appelée aussi transcatégorisation est un type de dérivation non-affixale qui consiste en la création d’un mot nouveau par simple changement de catégorie grammaticale d’un mot déjà existant.

 Ainsi, un adjectif qui devient un nom relève de ce type. Il tient de la syntaxe, parce qu’on a affaire aux catégories grammaticales, et il tient du lexique parce que c’est un mode de création lexicale. Nombre de lexicologues insistent sur le fait que ce procédé relève plutôt de la sémantique que du lexique. Pour cela, ils avancent l’argument que ce n’est pas un changement de forme, mais un changement de sens du mot en question (Guespin et Gaudin, 2000 : 314-5). Mais d’autres encore opposent à cela le fait qu’il n’y a pas de changement sémantique, mais un changement de catégorie, avec les modifications morphosyntaxiques qui en découlent ; donc, c’est plutôt un phénomène grammatical et lexical, parce qu’il y a production d’un nouveau mot.

**Npr**  **Nc :** une poubelle, une vénus

**V** **adj :** un dîner, un souper, un devoir ; un être ; un aura ; un savoir ; un pouvoir. Nc peut devenir

Adjectif : une rose une robe rose Pronom : personne n’est venu Interjection : Ciel ! Diable!

Un adjectif peut devenir un nom : le rouge ; le noir ; le beau.